

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	7 décembre 2018
--------------------------	-----------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	44
N° identifiant	2018-0654

Titre	Résultats du Schéma Directeur des Énergies et construction du Plan Climat-Air-Énergie Territorial
-------	---

Rapporteur(s)	Mme Florence JARDIN
Date de la convocation	16/11/2018

PJ.	Objectif du SDE
-----	-----------------

Président de séance	M. Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	Diane GUÉRINEAU et François BLANCHARD

PJ.	Objectif du SDE
-----	-----------------

Membres en exercice	91	
Quorum		

PJ.	Objectif du SDE
-----	-----------------

Présents	75	M. Alain CLAEYS - Président M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - M. Philippe BROTTIER - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLÉMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Michel FRANÇOIS - Mme Anne GÉRARD - M. René GIBAULT - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Corine SAUVAGE - M. Gérard SOL - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLÈRE - Mme Martine BATAILLE - M. Gérald BLANCHARD - M. François BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Patrick BOUFFARD - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Gérard DELIS - M. Dominique ELOY - Mme Catherine FORESTIER - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Jacqueline GAUBERT - Mme Diane GUÉRINEAU - M. Jean-Michel CHOISY - M. Olivier KIRCH - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Marie-Christine MARCINIAK - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Edouard ROBLOT - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - Mme Christine SARAZIN-BAUDOUX - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI les conseillers communautaires M. Christian GIRARD le conseiller communautaire suppléant
----------	----	---

Absents	7	M. Joël BIZARD - M. Olivier BROSSARD - M. Jean-François JOLIVET - M. Serge LEBOND - M. Philippe PALISSE - M. Michel SAUMONNEAU - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires
---------	---	--

Mandats	10	Mandants	Mandataires
		Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT	Mme Jacqueline DAIGRE
		M. Claude EIDELSTEIN	Mme Pascale GUITTET
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Peggy TOMASINI
		M. Abderrazak HALLOUMI	Mme Nicole BORDES
		M. Yves JEAN	M. Gilles MORISSEAU
		M. Laurent LUCAUD	M. Patrick CORONAS
		Mme Marie-Thérèse PINTUREAU	Mme Jacqueline GAUBERT
		M. Alain TANGUY	M. Francis CHALARD
		Mme Laurence VALLOIS-ROUET	M. François BLANCHARD
		Mme Nicole MERLE	M. Christian GIRARD

Observations	L'ordre est : de 1 à 42, 84, 85, 165, 166, de 43 à 52, de 86 à 88, de 53 à 56, 57 retirée, de 58 à 82, de 93 à 99, 83 et 89 retirées, de la 90 à 92, de 100 à 117, de 134 à 160, de 162 à 164, 161, de 118 à 133, les 167 et 168 (motions).
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	08-Commission transition énergétique, qualité environnementale
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Transition énergétique Direction Energie - Climat
------------------	---

Cette délibération est rattachée au défi de la transition énergétique du projet de territoire.

Vu la délibération concomitante visant la politique de Grand Poitiers, la définition d'une feuille de route et la création d'un outil de portage.

Le Schéma Directeur des Énergies vise plusieurs objectifs :

- renforcer la connaissance de la situation énergétique et climatique à l'échelle du nouveau territoire
- construire une vision partagée et une feuille de route commune à l'ensemble des acteurs pour réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables
- cibler les secteurs et les zones d'intervention prioritaires.

Les travaux de l'Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat (AREC) Nouvelle-Aquitaine et d'ATMO Nouvelle-Aquitaine, réalisés en 2017, ont alimenté le diagnostic air-énergie du territoire.

Sur cette base, le groupement de prestataires, constitué d'ARTELYS, BERIM et AUXILIA, a intégré ces données dans un modèle énergétique territorial au moyen du logiciel Artelys Crystal City. Il a également estimé les potentiels du territoire en matière de développement des énergies renouvelables.

Un large écosystème d'acteurs a ensuite été associé afin de définir un scénario chiffré de transition énergétique du territoire. Cette démarche de co-construction a réuni 300 interlocuteurs au cours de 30 réunions de travail : Etat et collectivités, énergéticiens et propriétaires, associations et citoyens, entreprises et partenaires publics...

Cette dynamique collaborative a abouti à la définition d'objectifs réalistes et ambitieux à l'horizon 2030 :

- réduire de 25 % les consommations d'énergie
- multiplier par 3,6 la production d'énergies renouvelables
- soit une part de 38 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie du territoire.

Ces objectifs, chiffrés et cartographiés, sont déclinés par secteurs de consommation (mobilités, habitat, tertiaire, industrie, agriculture) et par énergies (fossiles et renouvelables).

Le document joint à la délibération synthétise ces données.

La construction d'un programme d'actions, permettant d'atteindre ces objectifs, est engagée avec l'ensemble des acteurs concernés. Une démarche similaire est menée sur le patrimoine de la collectivité (bâtiments, éclairage public et flotte de véhicules) afin de chiffrer la contribution de Grand Poitiers et des communes à cette démarche.

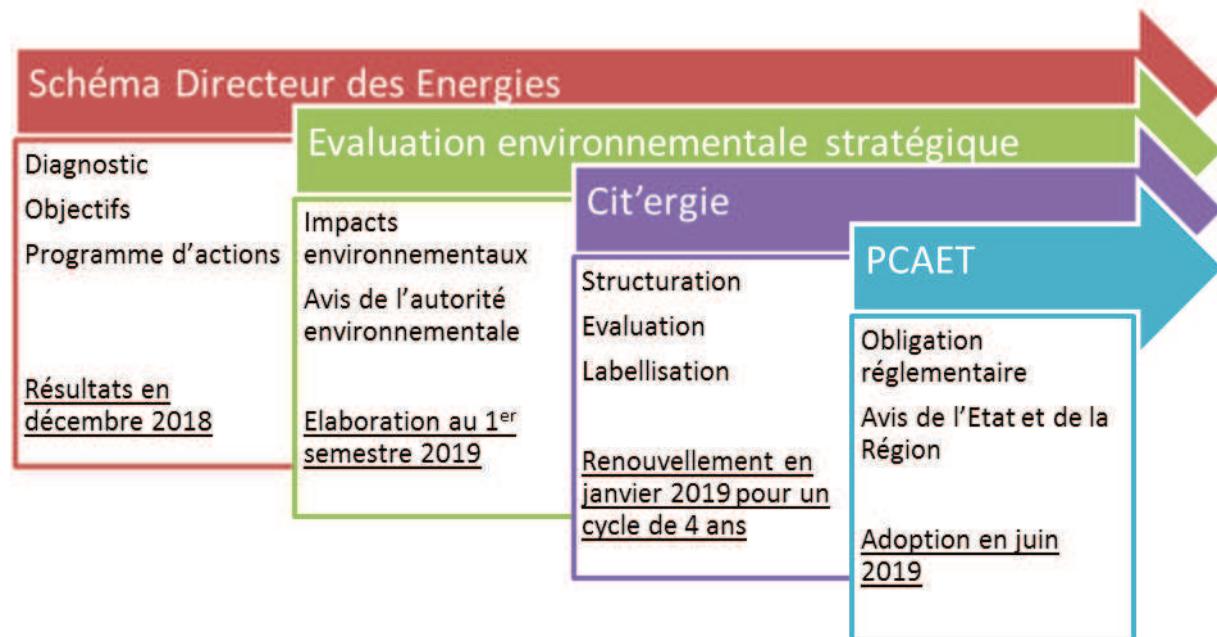
Les impacts du scénario retenu font l'objet d'une évaluation des impacts environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, biodiversité), économiques (facture énergétique territoriale) et sociaux (précarité énergétique, création d'emplois).

L'articulation avec les autres stratégies territoriales (en particulier le Programme Local de l'Habitat, le Plan de Déplacements Urbains, le Plan Local d'Urbanisme, le Plan de Protection de l'Atmosphère et le Schéma de Cohérence Territoriale) fait l'objet d'une attention particulière.

La démarche Cit'ergie sera renouvelée en janvier 2019 afin de structurer la stratégie et les actions, et d'évaluer la performance de Grand Poitiers, dans une logique d'amélioration continue sur un cycle de 4 ans.

L'objectif est également de conserver le label Cit'ergie (attribué à Grand Poitiers jusqu'à décembre 2019), ce qui implique un audit externe en septembre 2019.

En parallèle, une Évaluation Environnementale Stratégique de la stratégie et des actions doit également être menée afin d'évaluer leurs impacts environnementaux, et d'affiner le programme en conséquence.



L'ensemble de ces éléments sera intégré dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial de Grand Poitiers, qui sera soumis au Conseil communautaire en juin 2019, puis soumis à l'avis de l'État et de la Région.

Après examen de ce dossier et de son annexe, il vous est proposé :

- d'adopter les objectifs co-construits dans le cadre du Schéma Directeur des Energies
- de valider la méthodologie proposée pour construire le Plan Climat-Air-Energie Territorial
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à la démarche Cit'ergie, au Plan Climat-Air-Energie-Territorial et à son Evaluation environnementale stratégique.

POUR	82	
CONTRE	0	
Abstention	2	M. Jacques ARFEUILLÈRE, Mme Christiane FRAYSSE
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE	Adopte
------------------	--------

Affichée le	14 décembre 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2018

Identifiant de télétransmission	086-200069854-20181207- lmc194088-DE-1-1
---------------------------------	---

Nomenclature Préfecture	8.8
Nomenclature Préfecture	Environnement

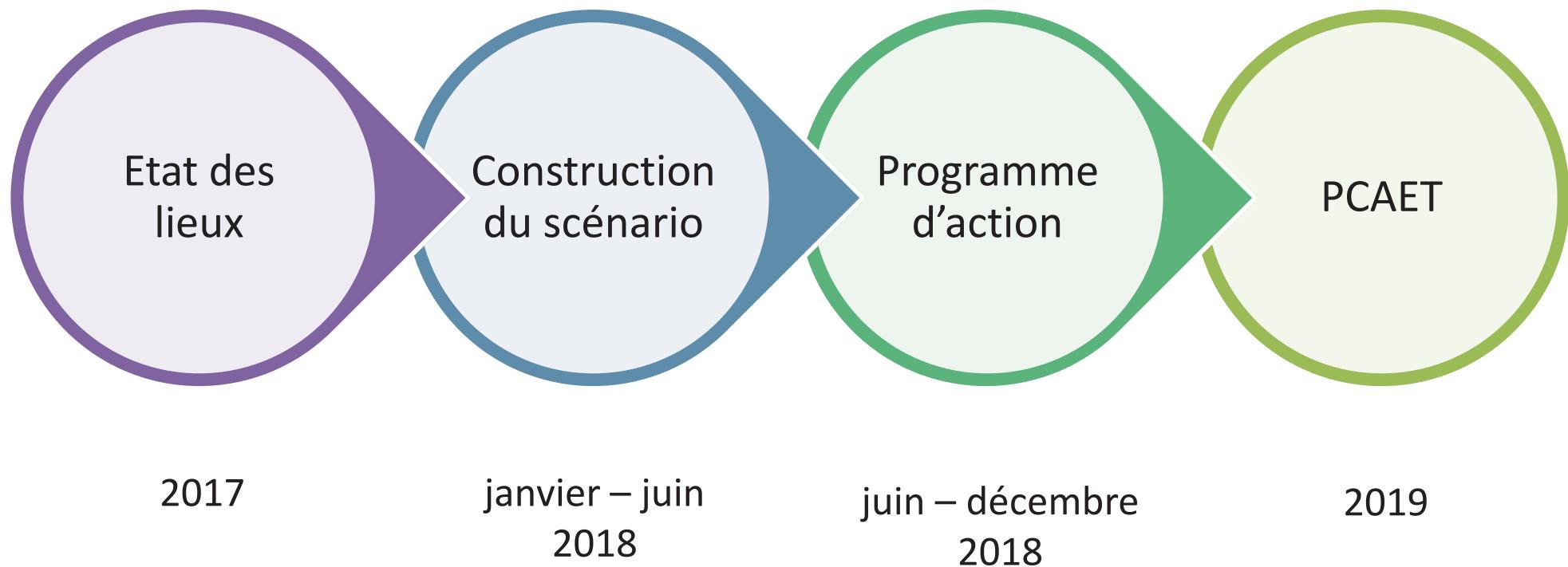
Schéma Directeur des Energies

Co-construire la transition énergétique
de Grand Poitiers

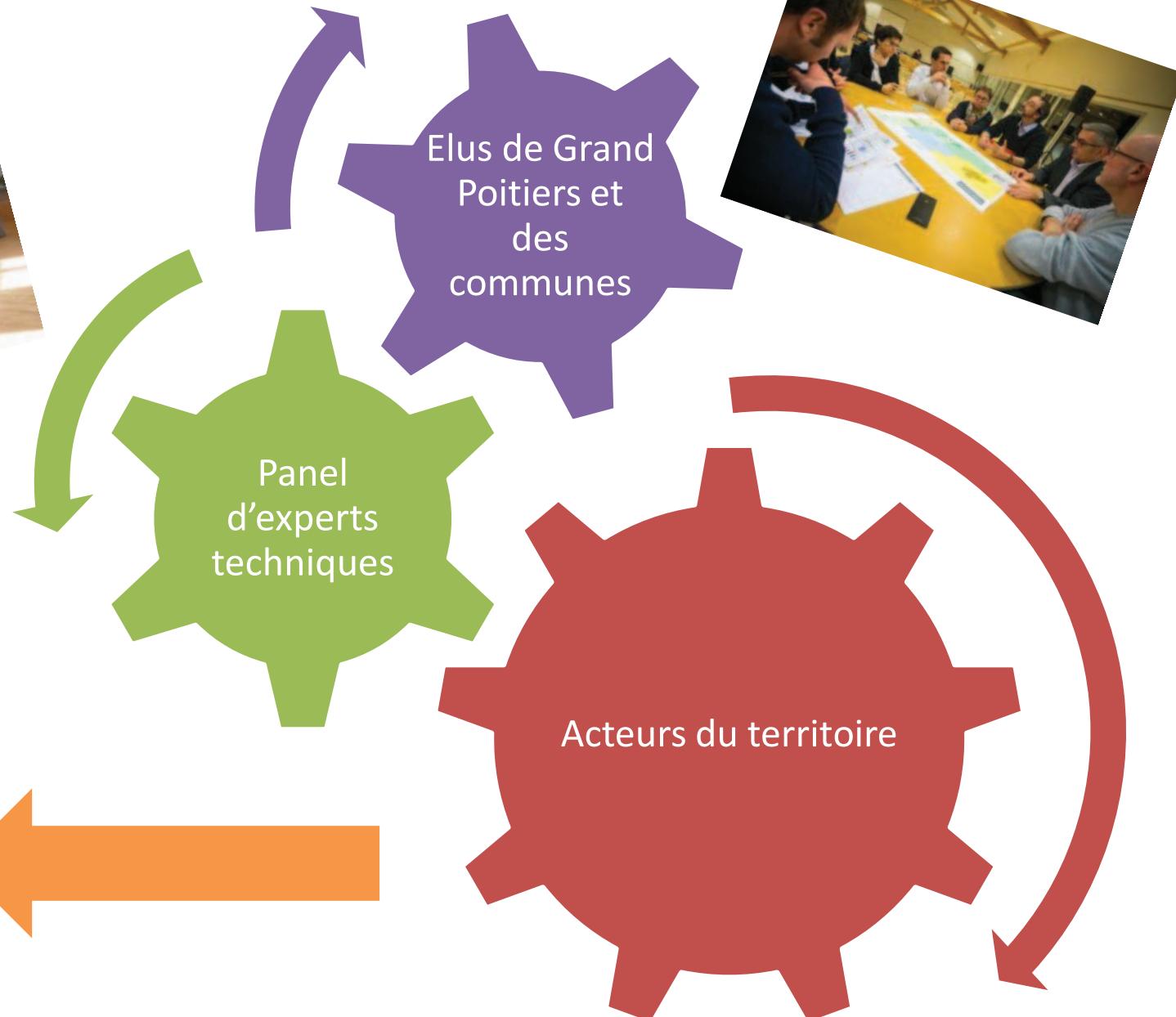
octobre 2018

GRAND POITIERS
Communauté urbaine

— Calendrier —



— Co-construction —

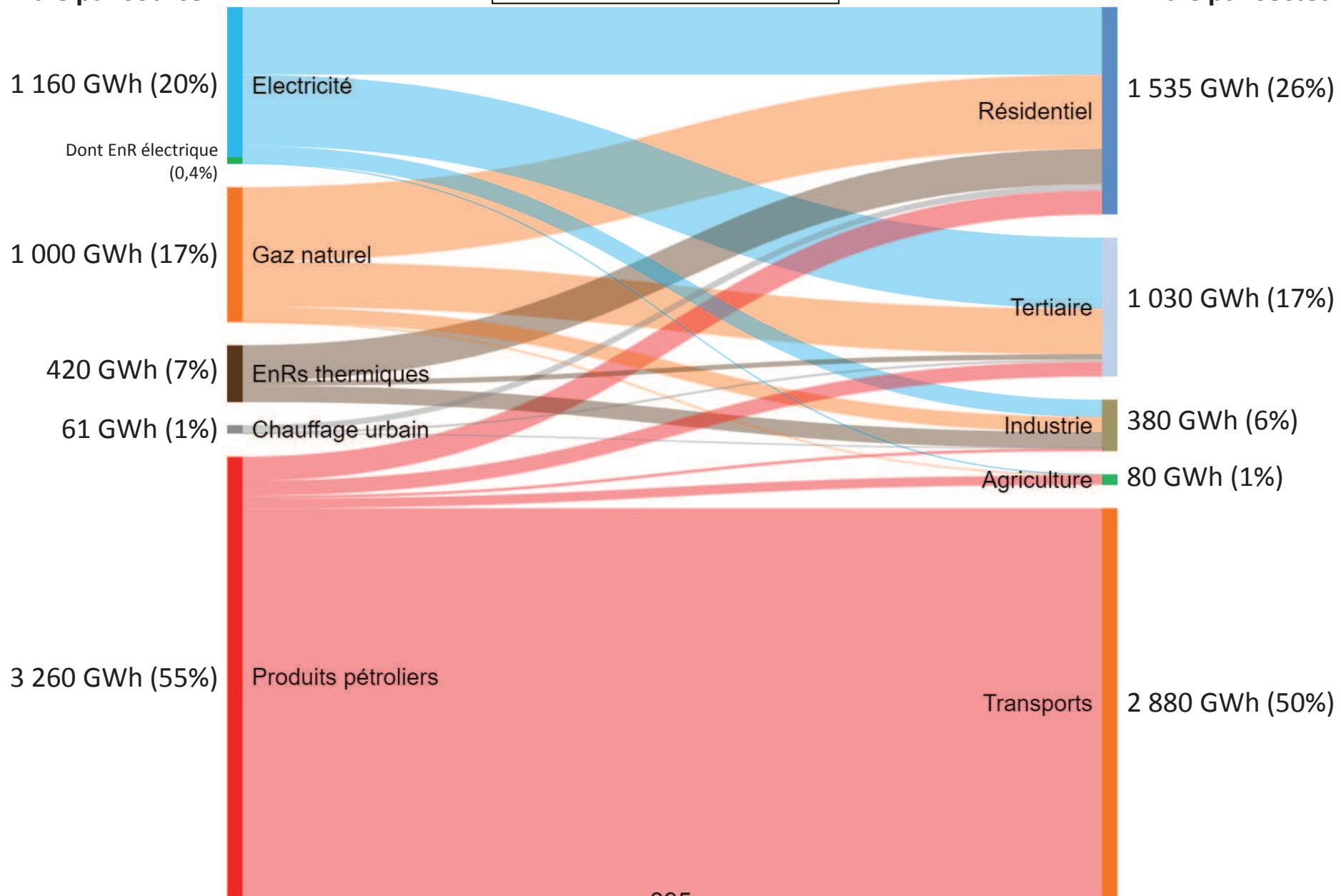


Etat des lieux

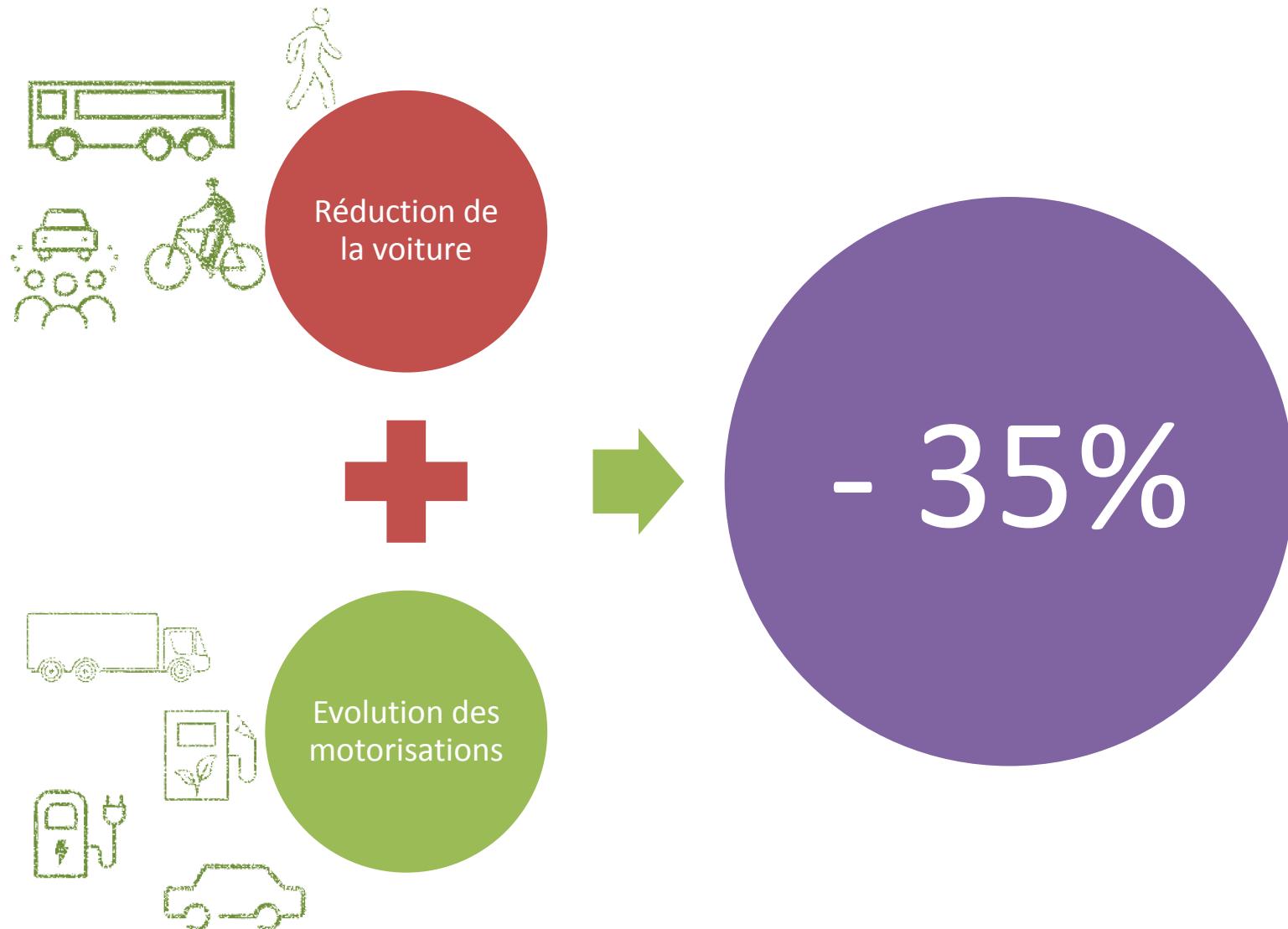
Consommation d'énergie finale par source

Total: 5 900 GWh

Consommation d'énergie finale par secteur



Mobilités : objectif 2030



Enjeu « Mobilité »



49 % des consommations totales

Réduction à 2030 : -35 %



Le vélo 5 fois plus utilisé qu'aujourd'hui



Passage de 73% à 66%



Le recours à la marche reste stable

Transfert de parts modales

Passage de 10% à 15% pour les transports en commun



3% des déplacements effectués en covoiturage



Passage de 6,4L/100 km à 4,6 pour les véhicules particuliers à moteur thermique



Gain de 20% d'efficacité énergétique pour les VUL et poids lourds à moteur thermique



Evolution des motorisations



Véhicules électriques

Voitures particulières : **25% du parc**
Véhicules utilitaires légers : **15%**
Poids lourds : **0%**



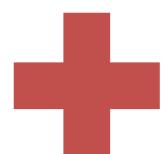
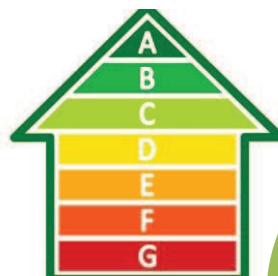
GNV

Voitures particulières : **5% du parc**
Véhicules utilitaires légers : **20%**
Poids lourds : **15%**

Habitat : objectif 2030



Evolution des comportements



- 15%

Rénovation et construction performantes

**20% du parc privé
rénové en 2030**
(1100 logements/an)

**50% du parc social
rénové à 2030**
(470 logements/an)
398

Enjeu « Résidentiel »



26 % des consommations totales

Réduction à 2030 : -15 %

Rénovation du bâti résidentiel (biens anciens priorisés)



20% du parc privé rénové en 2030
(1 130 biens/an)



50% du parc social rénové à 2030 (470 logements/an)

100% des logements équipés en compteurs intelligents



Sensibilisation et sobriété énergétique

20% des ménages sensibilisés à la sobriété énergétique



35% des logements équipés d'outils de régulation



Construction neuve et démolition

1000 nouveaux logements /an (57% indiv)

200 logements détruits par an (priorité à ceux construits entre 1949 et 1989)

Bâti neuf : Panneaux PV / Chauffage élec à partir de PAC et de panneaux rayonnants / Chauffage Gaz avec chaudière à condensation et 10% microcogénération

Changement d'équipements

Parc actuel : passage du fioul au gaz / remplacement des chaudières en fin de vie par des chaudières à haute performance / 50% des maisons chauffées à l'électricité sont en PAC

Tertiaire : objectif 2030



Evolution des comportements

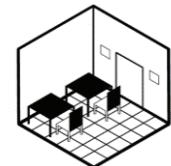


- 11%

Rénovation et construction performantes



Enjeu « Tertiaire »



18 % des consommations totales

Réduction à 2030 : -11 %

Rénovation du bâti tertiaire

Objectif « décret tertiaire » : 40% de réduction des consommations d'énergie à l'horizon 2030, pour les bâtiments de plus de 2 000m²

Démocratisation de la Gestion Technique des Bâtiments (-15% de consommations)

Sensibilisation et sobriété énergétique

Communication dédiée à l'énergie (-5% de consommations)

Construction neuve et démolition

Les bâtiments sont peu à peu détruits et remplacés par des bâtiments neufs plus performants. Le nombre de bâtiments augmente de 10% à l'horizon 2030

Bâti neuf : Panneaux PV

Chauffage élec à partir de PAC et de panneaux rayonnants
Chauffage gaz avec chaudière à condensation, PAC gaz (20%) et microcogénération (10%)

Changement d'équipements

Parc actuel : passage du fioul au gaz / remplacement des chaudières en fin de vie par des chaudières à haute performance / 25% des surfaces chauffées à l'électricité sont en PAC

Industrie : objectif 2030



Enjeu « Industrie »



6 % des consommations totales

Réduction à 2030 : -17 %

Actions organisationnelles

(chasse au gaspi, système de management, outils de suivi...)

100 % des gains attendus soit 15 GWh



50% des gains attendus, soit 37 GWh



Actions par des technologies éprouvées

(récupérateurs de chaleur, vitesse variable...)

Actions par des technologies innovantes

(technologies en cours de développement)

50% des gains attendus, soit 10 GWh



Agriculture : objectif 2030



Consommations
d'énergie

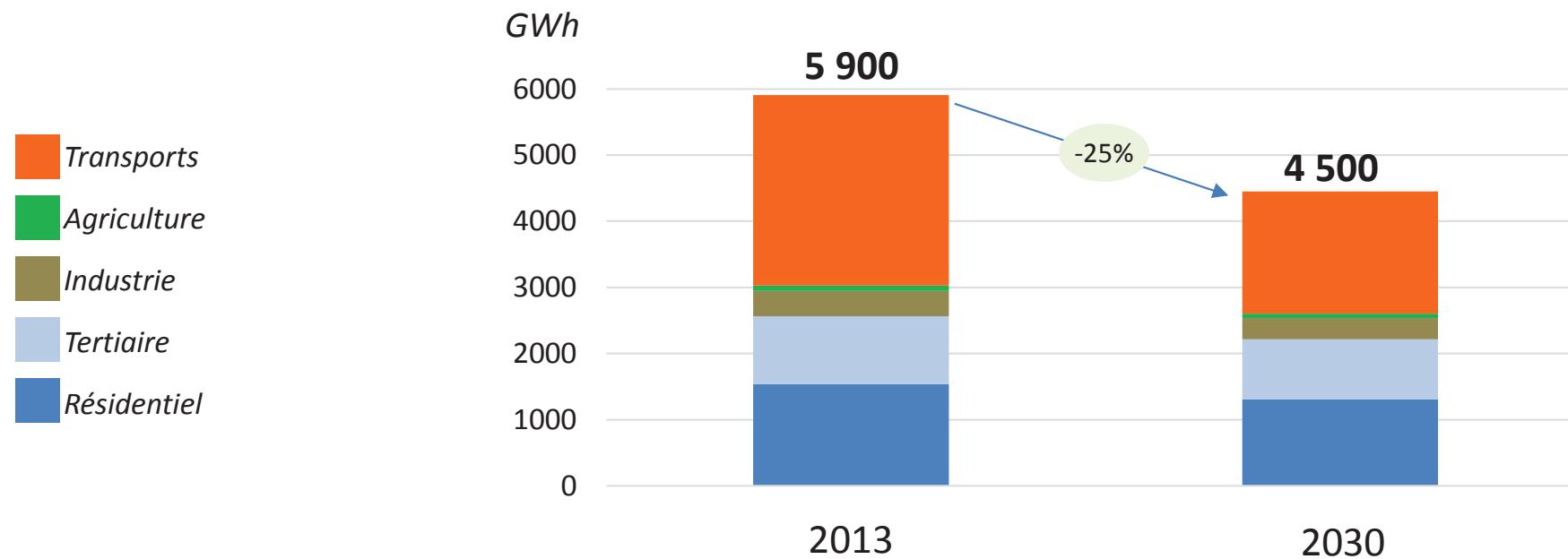


Autres
émissions de
GES



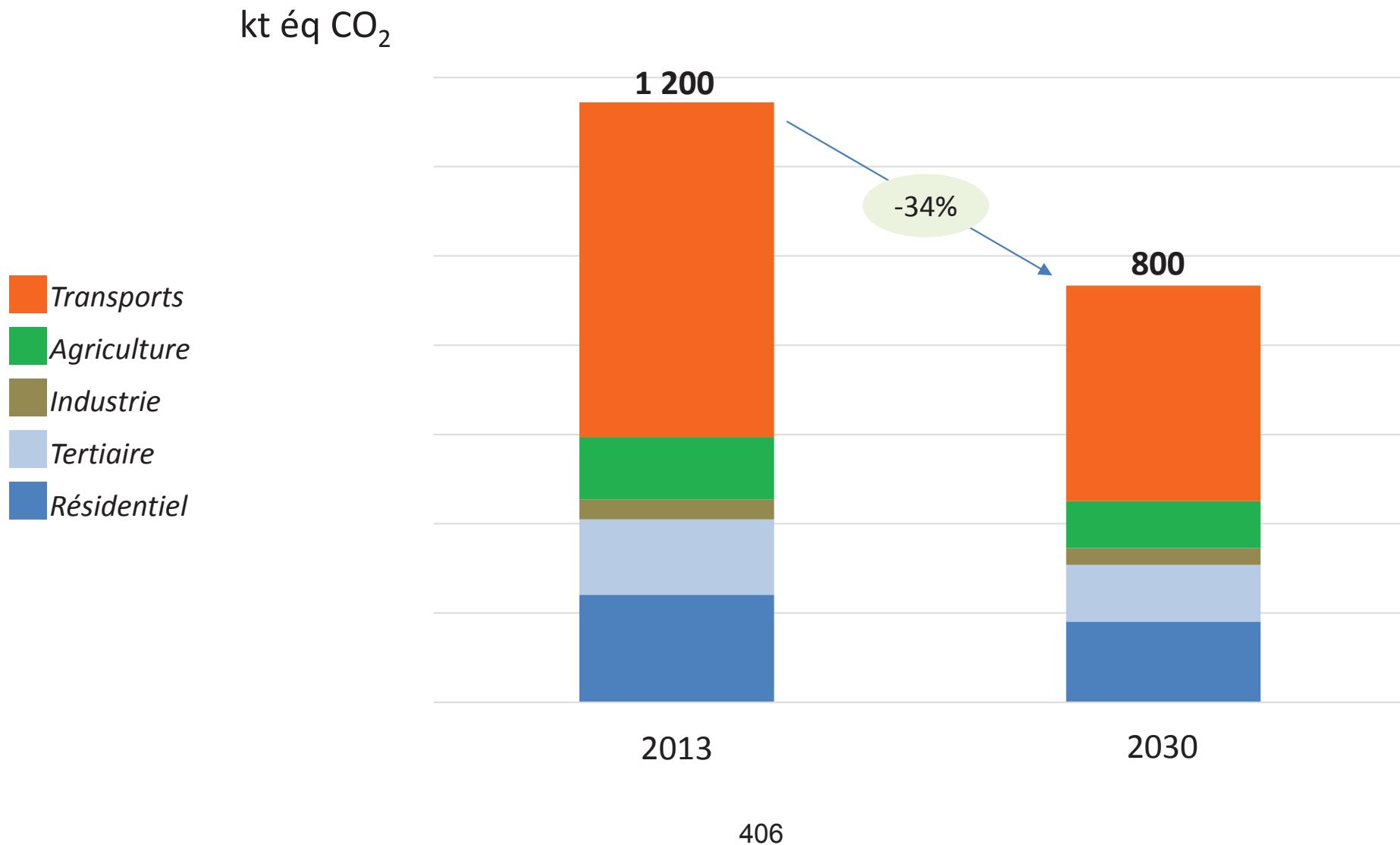
Résultats généraux du scénario retenu

Quelle évolution des consommations énergétiques d'ici 2030 ?



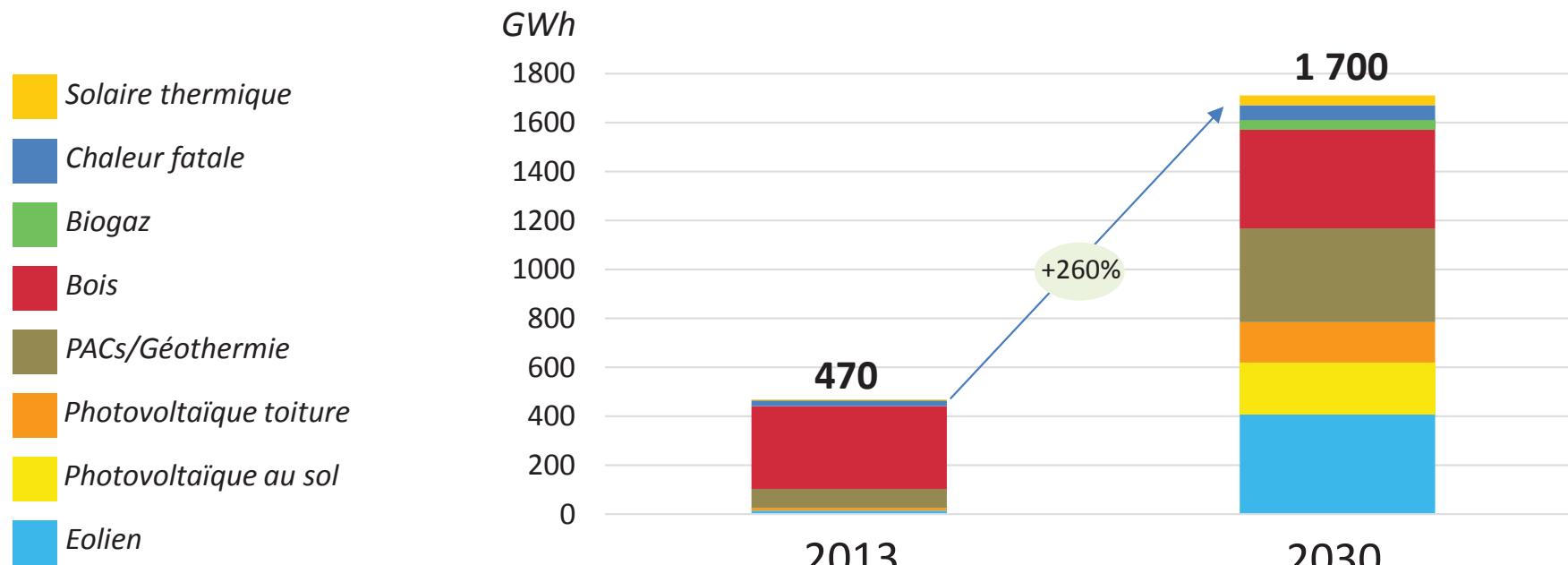
Résultats généraux du scénario retenu

Quels impacts sur les émissions de Gaz à Effet de Serre ?



Résultats généraux du scénario retenu

Quelle évolution de la production d'énergies renouvelables d'ici 2030 ?



Enjeu « Energies renouvelables thermiques »

Couvre 7 % des consommations

Couverture toutes EnR à 2030 :
38 %

Géothermie et pompes à chaleur

4 000 PAC géothermales produisant 90 GWh

13 000 PAC aérothermiques produisant 290 GWh

Bois

Exploitation du potentiel ainsi que du gisement dégagé par l'amélioration de l'isolation thermique, soit 400 GWh



Biogaz

Exploitation du potentiel total, soit 38 GWh



Chaleur fatale



Exploitation du potentiel total, soit 13 GWh



Solaire thermique

40 GWh produits, soit l'installation de 14 000 équipements

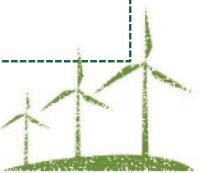
Enjeu « Energies renouvelables électriques »

Couvre 1 % des consommations

Couverture toutes EnR à 2030 :
38 %

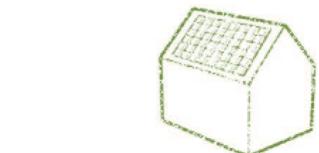
10 nouveaux parcs de 5 éoliennes
(410 GWh produits)

Eolien



Hydroélectricité

Faible potentiel (3 GWh produits)



Photovoltaïque en toiture

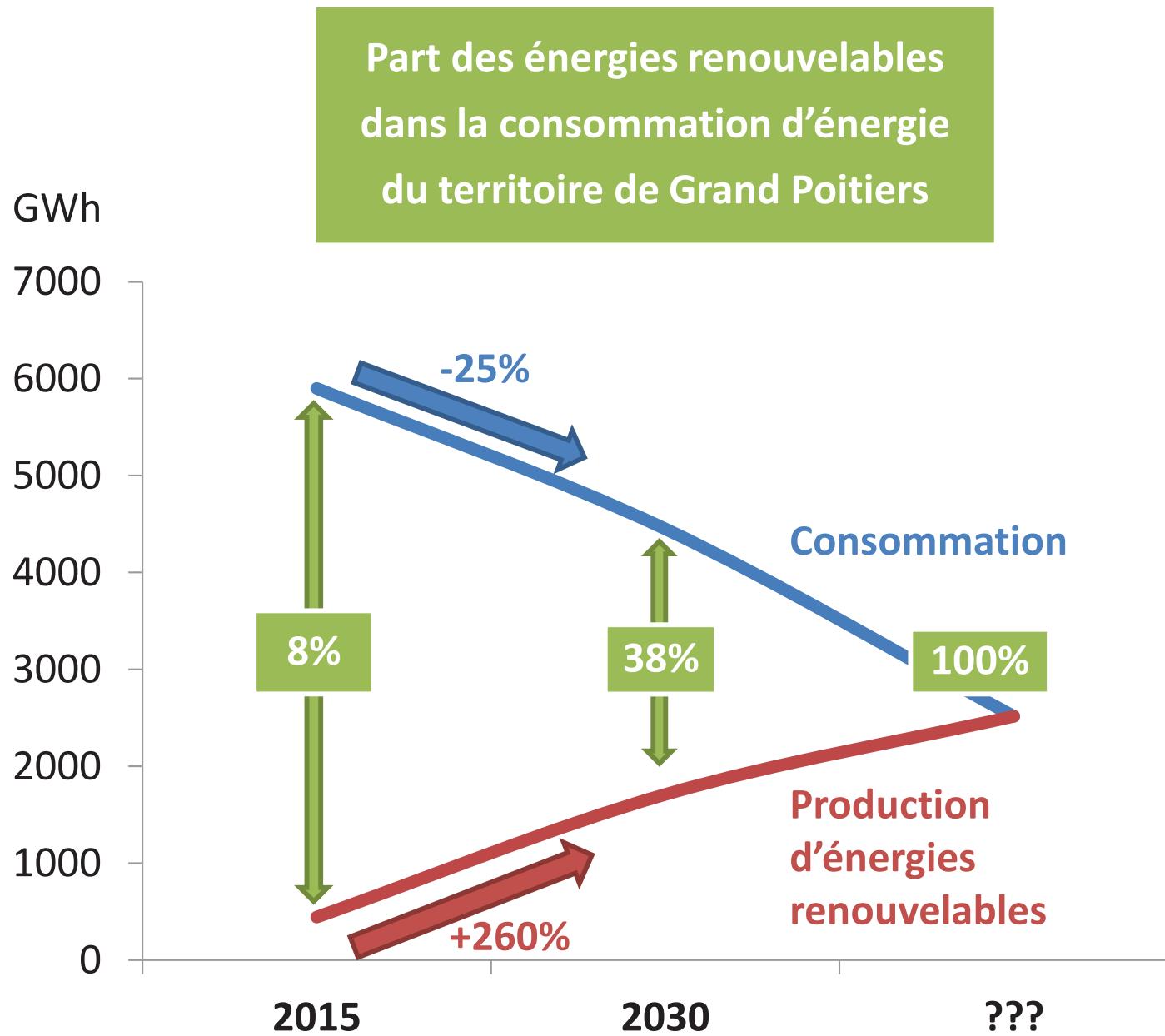
15% du potentiel, soit 14 000 toitures maison et 550 toits de bâtiments moyens
(150 GWh produits)

Les logements construits en RT2020 intègrent du solaire photovoltaïque en toiture (15 GWh produits)



Photovoltaïque au sol

300 ha couverts et 7 000 places de parkings,
soit 45% de la surface
(210 GWh produits)



Résultats généraux du scénario retenu

Consommation:

Transports

Agriculture

Industrie

Tertiaire

Résidentiel

GWh

5 900

6000

5000

4000

3000

2000

1000

0

Production EnR:

Solaire thermique

Chaleur fatale

Biogaz

Bois

PACs/Géothermie

Photovoltaïque toiture

Photovoltaïque au sol

Eolien

Consommation

Production EnR

Consommation

Production EnR

2015

2030

411